

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Loge.GBM (25)
6 rue André Boulloche
25000 Besançon

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Loge.GBM (25), Département Développement Patrimoine, 6 rue André Boulloche, 25000 Besançon, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 381414243. E-mail : k.poncot@logegbm.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Maintenance des aires de jeux pour garantir la sécurité des usagers. Les prestations à assurer, sont : Entretien des équipements et des sols Dépannage les jours et heures ouvrés Essais réglementaires des équipements sportifs

Lieu d'exécution

Divers sites 25000 Besançon

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Les prestations consistent à :

- Réaliser un contrôle de fond pour évaluer le niveau de sûreté global de chaque équipement (état des matériaux, fondations, ancrages, scellements, ...) et des sols ;
- Nettoyer les sols de tous les corps étrangers y compris leur évacuation ;
- Assurer un lavage haute pression et un traitement anti-mousse des sols et des dalles amortissants ;
- Traiter avec un produit désinfectant homologué « qualité alimentaire », remettre à niveau par ratissage et regagner par binage les propriétés amortissantes des sols graviers ;
- Vérifier toutes les fixations apparentes de tous les jeux, les resserrer ou les remplacer si nécessaire ;
- Vérifier les échardes possibles sur tous les jeux et poncer si nécessaire ;
- Vérifier les pourrissements éventuels des jeux en bois et les nettoyer ainsi que les reboucher à la pâte synthétique si nécessaire ;
- Égaliser tous les défauts ;
- Peindre les zones abîmées.

Pour les terrains multi-sports :

- Contrôler la tension et l'attache des filets ;
- Vérifier toutes les fixations apparentes, les resserrer ou les remplacer si nécessaire ;
- Vérifier les échardes possibles sur toutes les parties bois et poncer si nécessaire ;
- Nettoyer la surface de jeux de tous les corps étrangers y compris leur évacuation ;
- Reprendre l'ensablement du gazon synthétique et apporter du sable supplémentaire si nécessaire, le dosage doit être de 25kg/m² ;
- Traiter à l'huile de lin toutes les parties bois.

Pour les autres équipements sportifs :

- Contrôler la tension et l'attache des filets ;
- Vérifier toutes les fixations apparentes, les resserrer ou les remplacer si nécessaire ;

- Peindre toutes les structures métalliques de chacun des équipements.

Par ailleurs au titre de la sécurité des usagers, le Titulaire a à contrôler le mobilier urbain (bancs, banquettes, table pique-nique, corbeilles, ...) et les panneaux signalétiques de jeux situés dans le périmètre des aires de jeux. Il en est de même pour les barrières et clôtures.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

A compter du : 01 janvier 2025. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 07 octobre 2024 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des prestations 70%
- 2: Valeur technique 30%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

DDP_2024_16

Renseignements complémentaires :

Si vous souhaitez répondre à cette consultation, veuillez nous faire parvenir votre offre de prix en complétant le DPGF ainsi qu'un document de présentation de l'organisation envisagée pour assurer les prestations de maintenance des aires de jeux et des références pour des prestations similaires

Conditions de remise des offres ou des candidatures

La transmission de l'offre par voie électronique est imposée pour cette consultation. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :
<https://www.marches-securises.fr>

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Loge.GBM 6, rue André Bouloche , à l'attention de Sylvie JOUBERT , 25000 Besançon, FRANCE. Tél. +33 381414272. E-mail : s.joubert@logegbm.fr.

Date d'envoi du présent avis

20 septembre 2024